

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?1906-Les-inventaires-a-Clohars>



1906 Les inventaires à Clohars Carnoët (les suites)

- HISTOIRE(s) - Les inventaires des biens d'église -

Date de mise en ligne : dimanche 23 décembre 2012

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Le Finistère

Une instruction vient d'être ouverte, à Quimperlé, contre M.. l'abbé M.c, vicaire à Clohars-Carnoët, qui est accusé d'avoir proféré des outrages contre M. Tr.I, percepteur à Quimperlé, lors de l'inventaire.

M. l'abbé Mrc, qui a comparu mercredi devant le juge d'instruction à Quimper, a déclaré choisir comme défenseur Me R.c, avocat à Quimper.

Semaine religieuse de Quimper et de Léon

Le mardi 1er mai, M. Mc, vicaire à Clohars-carnoët, a comparu devant le tribunal correctionnel de Quimperlé, sous l'inculpation « d'outrages par paroles à un fonctionnaire chargé d'un service public. »

Le 12 mars dernier, M. Tr.I, percepteur à Quimperlé, se présenta à Clohars pour l'inventaire des biens de l'église ; il ne put y procéder à cause de la résistance de la population.

Comme il se retirait, M. M.c - à la suite de plusieurs personnes qui se trouvaient dans l'intérieur de l'église- poussa le cri : « **A bas les spoliateurs** », visant les auteurs d'une loi condamnée par le pape lui-même comme spoliatrice et non l'agent (qui était seul) chargé de l'exécuter. D'ailleurs tous les témoins sont unanimes à déclarer que M. M.c n'a pas cessé un seul instant de prêcher le calme et la modération ; il a même personnellement protégé M. Tr.I contre quelques manifestants ... C'est ce que Me R..c, du barreau de Quimper, a établi nettement dans une vigoureuse plaidoirie qui a produit une grande impression sur tous les assistants ...

Après une longue heure de délibération, le tribunal a condamné M. M.c à **200 francs d'amende sans sursis**.

Sources :

- ▶ *Le Finistère du 24 mars 1906*
- ▶ *La semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon du 11 mai 1906*